MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Date de mise en ligne : 2 novembre 2026

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE DEMOLIR

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PD 94078 26 00054** du
Un permis de démolir a été délivré à

Domicilié (e) 4 Rue Ferrus
75014 Paris

En vue de la réalisation :

Sur un terrain sis 7 Rue Racine
Cadastré AB54

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

Madame le Maire,

MAIRIE DE VILLENEUVE ST GEORGES (V.-St-G.) - DAUP -

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de démolir ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PD 94078 26 00054** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,